

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etude FORBEG méconnaît une fois de plus la réalité industrielle

Bruxelles, le 15 mai 2024 – A la demande de FORBEG (les quatre régulateurs de l'énergie en Belgique), PwC a comparé les prix de l'électricité et du gaz naturel pour les consommateurs belges avec ceux chez nos pays voisins (France, Pays-Bas, Allemagne et Royaume-Uni). Les résultats sont en contradiction avec l'analyse faite antérieurement par Deloitte pour le compte de Febeliec. D'après Febeliec, l'étude ne tient pas compte de la réalité à laquelle sont confrontées actuellement les entreprises industrielles.

L'étude commanditée par FORBEG conclut : *“La compétitivité de l'industrie belge s'est nettement améliorée entre 2023 et 2024. En Flandre et en Wallonie, tous les secteurs étudiés ont un avantage concurrentiel, tant pour les entreprises non électro-intensives que pour les entreprises électro-intensives.”* Cette analyse sur base de profils de consommation théorique d'électricité et de gaz naturel est en contradiction flagrante avec la réalité à laquelle les entreprises industrielles sont confrontées aujourd'hui. *“La situation actuelle mène dans la pratique à des réductions de production industrielle, l'arrêt d'installations de production, voire même la fermeture (définitive) de sites industriels”,* explique Febeliec. L'étude FORBEG est également en contradiction avec l'analyse récente de Deloitte pour le compte de Febeliec, qui menait à la conclusion suivante : *“En 2024, les entreprises belges ayant un profil de charge en continu achètent encore toujours leur électricité de 10 à 21% plus chère que la moyenne de l'Europe centrale de l'ouest (Belgique, Pays-Bas, France et Allemagne)”*.

Febeliec a déjà transmis ses commentaires sur la méthodologie de PwC pour l'étude FORBEG aux régulateurs à plusieurs reprises. Aujourd'hui l'industrie belge a besoin de mesures concrètes afin de pouvoir faire face à la concurrence des pays voisins et du reste du monde, sans tergiversations sur des profils de consommation théoriques ou sur des réductions ou exemptions potentielles. Febeliec reconnaît les efforts de ces dernières années, tant au niveau fédéral que régional, mais constate qu'ils ne suffisent pas pour rendre nos prix énergétiques compétitifs pour l'industrie.

Febeliec appelle une fois de plus les autorités et régulateurs fédéraux et régionaux à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour rétablir la compétitivité de l'industrie belge. A cet effet, nous pensons entre autres aux mesures suivantes en matière d'énergie :

- L'application effective de la norme énergétique fédérale en introduisant, tout comme dans nos pays voisins, un tarif de transmission spécifique pour certains profils de consommation.
- L'extension de la norme énergétique vers les régions.
- Une politique énergétique cohérente, stable et équitable, axée sur le climat, la sécurité d'approvisionnement ET la compétitivité, dont bénéficieront le climat d'investissement pour la production et les services de flexibilité.
- La mise en œuvre de mesures adéquates en vue de protéger l'industrie à l'avenir contre l'impact de prix élevés de l'énergie.

Contact: Thérèse van Bellinghen (TVB Communication) - 0475/47.82.33 – therese@tvbcommunication.be

Febeliec représente les entreprises consommatrices d'énergie en Belgique pour qui l'énergie constitue une composante significative des coûts de production et un facteur clé pour la compétitivité. Febeliec œuvre pour des prix compétitifs pour l'électricité et le gaz naturel pour ses membres, et pour plus de sécurité d'approvisionnement en énergie, en pleine transition énergétique. Les membres de Febeliec sont 5 fédérations sectorielles et plus de 40 entreprises de divers secteurs (chimie et sciences de la vie, produits pétroliers, verre, pâtes & papier et carton, industrie extractive, textile et transformation du bois, brique, métaux non ferreux, acier, transport, matériaux de construction, data centers, télécommunications). Ensemble elles représentent environ 80% de la consommation industrielle en électricité et gaz naturel en Belgique et quelque 225.000 emplois (www.febелieс.be).